

## La FICT quitte INAPORC et en appelle à choisir des stratégies gagnantes pour la filière porcine française

**Depuis plusieurs années, les opérateurs de la filière porcine française font face à un environnement, rendu chaque jour plus difficile, qui réduit leur compétitivité.**

En conséquence d'une surcharge des prélèvements fiscaux et sociaux et d'une surréglementation franco-française, les coûts d'exploitation des opérateurs de la filière porcine française sont souvent supérieurs à ceux de leurs principaux concurrents européens.

Leurs revenus, quant à eux, sont rongés par la guerre des prix à laquelle se livrent les centrales d'achat de la grande distribution qui tirent les prix vers le bas sans se préoccuper de l'impact sur leurs fournisseurs directs (charcutiers et abatteurs) et indirects (éleveurs).

Dans le même temps, la consommation de viande de porc baisse en France et la consommation de charcuterie, qui avait progressé dans les années précédentes, est en recul.

**Ce diagnostic a fait l'objet d'une feuille de route interprofessionnelle INAPORC qui n'a pas été suivie d'effet.**

Pourtant, la filière porcine française a toujours bénéficié de l'attractivité de l'offre française de charcuterie (plus de 400 produits différents) qui représente 70 % de ses débouchés.

Même si les distances se sont accrues entre les élevages et les unités de transformation, du fait de la disparition d'élevages porcins dans certaines régions, **aujourd'hui 80 % de la viande de porc utilisée par les charcutiers français provient de France.**

Ce chiffre pourrait encore augmenter s'il n'existait pas de déficit structurel en France sur certaines pièces de porc, telles que les jambons de taille moyenne pour la fabrication du jambon cuit, la viande de coche pour la fabrication des rillettes et du saucisson sec, les boyaux naturels pour les saucisses et les saucissons ou encore les viandes de porcs bio ou rustiques pour leurs différentes qualités gustatives.

**L'interprofession INAPORC n'a pas pris en compte ces faits, a négligé les demandes qualitatives de la FICT et ne reconnaît pas les importants efforts d'information aux consommateurs, des entreprises de charcuterie.**

**La FICT propose, pour relancer la filière porcine française, des solutions concrètes dont l'effet serait à court et moyen termes :**

- Aider les éleveurs en difficulté à restructurer leurs exploitations sur des bases économiques, sociales et sociétales pérennes, en prenant en compte les nouvelles conditions de marché et les technologies modernes,
- Revaloriser la viande de porc de boucherie par une offre qualitative et savoureuse pour la consommation à domicile ou au restaurant,
- Poursuivre l'amélioration de la qualité des viandes pour développer une offre de charcuteries françaises compétitive en France et à l'étranger, sur la base de relations créatrices de valeur pour toutes les parties prenantes.

**La FICT tenant compte de cette situation ne peut cautionner les stratégies perdantes de l'actuelle interprofession porcine. Elle a donc décidé de ne pas signer le projet annuel d'accord interprofessionnel et de ne plus participer aux discussions stériles de l'organe politique INAPORC. La FICT demande une refonte de la gouvernance, des objectifs et des stratégies pour une filière porcine dynamique.**

La FICT et ses adhérents sont prêts à engager, avec les intervenants de la filière, des réflexions et discussions et prendre des décisions qui seraient de nature à remettre les opérateurs volontaires dans une perspective de réussite capable de financer des investissements et de créer des emplois.

Dans cette logique d'implication, la FICT a déjà décidé de poursuivre son soutien au dispositif de gestion de l'équarrissage qui finance actuellement les ¾ des coûts.

***« Nous appelons à un rassemblement des compétences et des bonnes volontés afin de construire des solutions opérationnelles durables pour la filière porcine française », résume Robert Volut, Président de la FICT.***

#### **A propos de la FICT**

Créée en 1924, la FICT (Fédération Française des industriels Charcutiers Traiteurs et Transformateurs de Viande) représente 295 établissements qui emploient 37 000 personnes et génèrent un chiffre d'affaires de 6,7 milliards d'euros pour une production de 1,2 millions de tonnes. Elle est la porte-parole des industries charcutières françaises.

**Service de Presse : VFC Relations Publics**

Sophie Ionascu – Tél. : 01 47 57 85 62 – e-mail : [sionascu@vfcrcp.fr](mailto:sionascu@vfcrcp.fr)